

Reflets

# Digoïn

Le magazine municipal

**Un nouveau  
réseau de  
fibre optique  
à Digoïn !**

## COMMERCES



▲ Dimitri Desrichard, digoinais d'origine, a ouvert « L'Atelier de Dim », son nouveau salon de coiffure installé rue Du centre.

▼ Entreprise auparavant implantée au Bas de la Motte, « La Menuiserie Mottoise » a déménagé avenue des Platanes à Digoin, tout comme « Digoin Motoculture » qui a quitté ses locaux de la rue de la Faïencerie.



▲ C'est au 69, avenue Général De Gaulle que le Digoinais Jérôme Lamanna a lancé « Pizza phone », un commerce spécialisé dans la pizza livrée ou à emporter. Commandes au 06 60 95 97 96

## BUS DE L'APPRENTISSAGE

Le 22 janvier dernier, le Bus de l'apprentissage s'est rendu au Collège Roger Semet pour promouvoir la formation en alternance. Ce dispositif, impulsé par le Département et la Chambre de métiers et de l'artisanat de Saône-et-Loire, permet aux collégiens d'obtenir une information complète sur les orientations possibles en matière d'alternance. Les différents intervenants ont ainsi pu expliquer le principe de l'apprentissage, les parcours existants et les démarches à réaliser tout en répondant aux questions des collégiens. L'occasion pour le conseiller départemental du canton, Thierry Desjours, de rappeler « l'importance de choisir, avant tout, un métier dans lequel on va s'épanouir ». À un âge où les jeunes se posent mille questions pour leur avenir, le Bus de l'apprentissage permet de mettre en lumière les nombreuses formations disponibles depuis le CAP jusqu'au diplôme d'ingénieur.



▲ 18 février : si la situation sanitaire n'a pas permis cette année au Lions club Charolais-Doyen d'organiser un dépistage gratuit de la vue, la collecte de paires de lunettes usagées par Vision Plus et Krys Digoin va permettre de leur redonner une seconde vie. Ainsi, les membres du Lions club Charolais Doyen ont expédié plus de 1 600 paires de lunettes usagées à leur centre « Médico » afin de les redistribuer auprès des populations défavorisées.



## ÉDITO



Même si nous avons appris à vivre différemment depuis maintenant un an afin de combattre la COVID-19, l'arrivée du vaccin, tout en conservant les gestes barrières, va nous permettre de mieux appréhender ce virus et entrevoir une lueur d'espoir.

Notre rythme de vie est bouleversé, et avec l'ensemble de mes collègues du Conseil Municipal, nous avons dû, tout comme vous, adapter notre mode de fonctionnement.

Et nous ne ménageons pas nos efforts pour poursuivre l'action municipale avec une volonté prudente mais ambitieuse de maintenir les investissements et créer de nouveaux projets, comme nous avons pu en débattre lors du dernier conseil municipal avec la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2021.

Les aménagements des abords du pont Canal se terminent. Nous avons d'ores et déjà lancé 200 000 euros de travaux de voirie. Les aides aux commerçants et artisans pour des rénovations de façades se poursuivent avec déjà 22 dossiers subventionnés, et 4 en passe de l'être.

Et puis nous travaillons également à la préparation de la saison estivale : Ligériades, exposition au DOCK713, bars éphémères...

La Guinguette sera entièrement réhabilitée et le camping connaîtra lui aussi de nombreux aménagements puisque sa gestion a été confiée à l'entreprise Frery, spécialiste dans ce domaine, et qui s'est engagée à investir rapidement sur le site de Digoin.

Et puis nous suivons avec attention les travaux de l'A79 qui, parallèlement à l'arrivée de la fibre, sera un atout supplémentaire dans l'attractivité de notre territoire.

Autant de projets qui contribuent à faire de notre belle ville de Digoin, une ville dynamique et agréable à vivre. Vous pouvez compter sur l'équipe municipale pour mobiliser toute son énergie au développement de notre ville.

Ensemble, soyons raisonnables, car la santé de chacun, c'est l'affaire de tous.



**David Bême**

Maire de Digoin  
Vice-Président du Grand Charolais



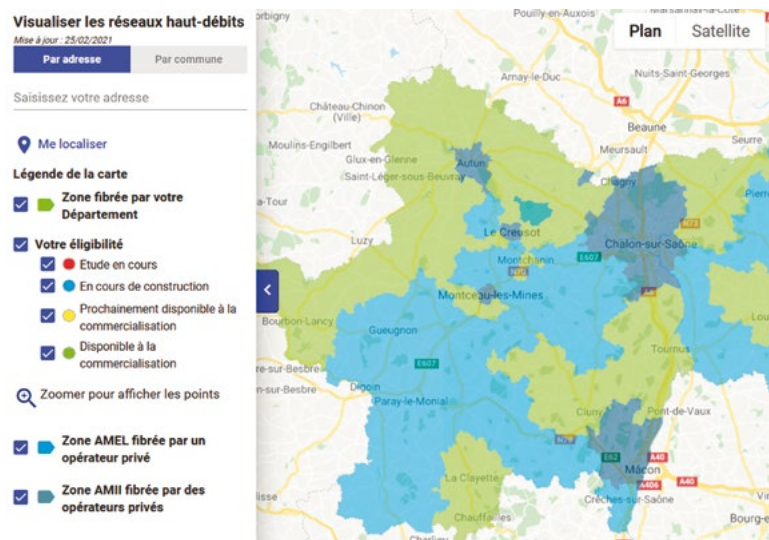


◀ La réalisation des premières lignes FTTH (fibre à la maison) raccordables sur Digoin s'est matérialisée le 26 février dernier par l'inauguration d'une armoire de rue en présence d'Olivier Dépret, directeur de Covage Saône-et-Loire, de David Bême, maire de la commune, de Magali Ducroiset, première adjointe au Maire, d'André Accary, président du Département, Thierry Desjours et Edith Perraudin, conseillers départementaux et de Fabien Genet, Sénateur de Saône-et-Loire.

► Si les opérateurs historiques se chargent de fibrer les cinq grandes agglomérations (Chalon, Mâcon, Autun, Montceau, Le Creusot), le Département s'est engagé à déployer la fibre optique dans toute la Saône-et-Loire d'ici 2023. Il a directement financé le déploiement du THD dans un second tiers du Département et a missionné COVAGE pour le troisième tiers (dans lequel on trouve Digoin).

### Une installation de nouveaux poteaux nécessaires

Certains poteaux arrivant à saturation (accumulation de fils provenant de divers fournisseurs), le déploiement de la fibre optique va engendrer la pose de poteaux supplémentaires. Ainsi, dans le but de compléter le dispositif dans les prochains mois, quelques poteaux seront installés dans certains quartiers de la ville.



◀ Depuis le début de l'année 2020, l'entreprise Covage, dont MTS Optique est un sous-traitant, a obtenu le contrat pour construire ce nouveau réseau qui permettra aux 100 000 autres foyers (dont 5 000 à Digoin) de disposer eux aussi du très haut débit.

**À propos de la société Covage** Depuis 2006, Covage est un opérateur d'infrastructures très haut débit expert dans le déploiement, l'exploitation et la commercialisation de réseaux de fibre optique en partenariat avec les collectivités locales et les opérateurs de services. Il exploite 48 réseaux d'initiative publique ou privée desservant les particuliers, les entreprises et les services publics, interconnectés via son réseau national de transmission. Plus de 200 opérateurs de communications électroniques, régionaux, nationaux ou internationaux, s'appuient sur les réseaux de Covage pour fournir des services à leurs propres clients.

# LA FIBRE SE DÉPLOIE À DIGOIN !

Depuis plusieurs mois, la fibre optique se déploie afin de doter le territoire communal du Très Haut Débit (THD). Mené par la société Covage, ces déploiements interviennent dans le territoire un an après la signature entre l'État, le Département de Saône-et-Loire et Covage de la convention de déploiements de la fibre optique en zone AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux).

L'investissement et la mobilisation des équipes de Covage et du Département de Saône-et-Loire portent leurs fruits, puisqu'en parallèle des secteurs de Crèches-sur-Saône, Gueugnon, Cuisery et Paray-le-Monial, la commune de Digoin voit déjà 40% de ses logements rendus raccordables, ce qui représente 2 000 foyers. Fin février, 11 armoires de rue ont déjà été installées à Digoin sur un total de 13 équipements qui couvriront à terme 5 030 foyers.

« Le déploiement des premières prises raccordables au sein de la commune de Digoin illustre la mobilisation des équipes Covage au niveau local afin de permettre aux habitants de bénéficier des avantages de la fibre » explique Olivier DEPRET, directeur départemental du groupe Covage. « Ce dynamisme est d'autant plus important dans le contexte de crise sanitaire que nous connaissons, alors que l'accès à la fibre devient un enjeu encore plus crucial pour l'économie, l'éducation et le confort des usagers. »

« C'est une grande satisfaction que de voir le déploiement de la fibre s'opérer dans toutes les zones du territoire pour atteindre le 100 % fibre d'ici à 2023. Le nombre de prises en études, en travaux, de prises construites et raccordables, conforte aujourd'hui

notre vision optimiste » se félicite André ACCARY.

Quant à David BÊME, Maire de Digoin : « l'arrivée de la fibre est très attendue par les Digoinais. Il s'agit d'un réel levier de développement économique. C'est un réel atout en terme d'attractivité, que ce soit pour les entreprises installées ou à venir sur notre territoire ou pour nos administrés. Le contexte sanitaire a amené beaucoup d'entre nous à télétravailler, tout comme les étudiants qui ont été amenés à suivre leur cursus à distance. Le THD est un véritable gage d'efficacité. »

« Cette journée est importante car elle marque un grand pas dans la concrétisation de notre objectif : connecter tous les Saône-et-Loirien au THD, quel que soit leur lieu d'habitation. Nous voulions absolument éviter les fractures territoriales que nous avons trop connues par le passé. La mobilisation réactive et efficace de Covage nous laisse entrevoir la tenue des engagements de couverture THD à l'horizon 2023 » a conclu le Sénateur de Saône-et-Loire Fabien GENET.

À noter qu'une fois le réseau livré, un délai réglementaire de six mois sera encore nécessaire afin de permettre aux fournisseurs d'accès de se positionner.





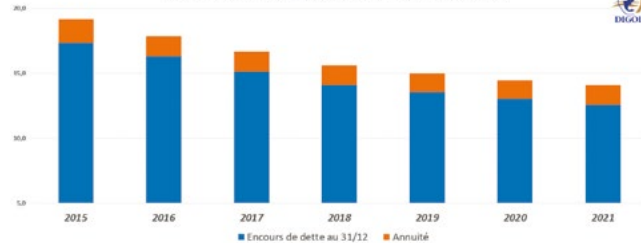
▲ Les conseillers municipaux se sont réunis le 22 février dernier au DOCK 713 pour la présentation du rapport d'orientation budgétaire.



MASQUE EN TISSU  
Taille enfant  
PRÊT À L'EMPLOI  
Protégez-vous,  
protégez vos enfants!

▲ Le budget 2020, marqué par la crise sanitaire qui a induit d'importantes dépenses non prévues (recrutements d'agents dédiés à l'entretien et à la désinfection des locaux et des écoles ; installation de banques d'accueil équipées en plexiglass ; location de véhicules destinés au pool d'infirmières, installation et entretien courant d'un Centre de dépistage en 2020, achats de produits désinfectants et de masques...)

ÉVOLUTION DE LA DETTE VILLE DE DIGOIN (EN MILLIONS D'EUROS)



▲ Grâce à une gestion maîtrisée de ses dépenses et la sortie de l'emprunt toxique, le stock de la dette s'élève aujourd'hui à 13 millions d'euros contre plus de 19 millions d'euros en 2014.

▼ En 2021, la ville pourrait investir jusqu'à 4 300 000 €. C'est plus de 2 millions d'euros, rien qu'en nouveau projet.



## Rapport d'Orientation Budgétaire 2021 : MALGRÉ LA CRISE, RENDRE LE TERRITOIRE TOUJOURS PLUS ATTRACTIF

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) 2021 était au débat du Conseil municipal du 22 février. Dans un contexte toujours contraint, les élus ont exposé, dans ce document de référence, les perspectives financières pour l'année 2021 et du nouveau mandat en général. Situation budgétaire, structure et gestion de la dette, niveau d'investissement, mise en œuvre du programme pluriannuel des « 100 projets retenus pour Digoin »,... tels sont les axes majeurs du budget 2021 actuellement en préparation.

Malgré le contexte sanitaire, 2020 a été une année riche en travaux comme le précise en introduction Guillaume CHAUVÉAU, nouveau conseiller délégué en charge des finances : « avec entre autres le remplacement du Pont des Perruts, les travaux d'aménagement de la place de la gare, les différents travaux de voirie et sur bâtiments, la fourniture de matériel informatique pour les écoles, la poursuite du programme accessibilité..., ce sont plus de 3,5 millions d'euros, qui, malgré la crise sanitaire, ont été mandatés ou engagés en section investissement l'année dernière, contre 3 millions d'euros en 2019.»

Concernant les charges de gestion courante et de personnel, postes les plus importants de la dépense de fonctionnement, le mot d'ordre reste la maîtrise. Tout en garantissant un service public et des équipements les plus optimaux possibles pour les Digoinois, la ville souhaite conserver cet objectif de stabilité

dans un contexte où la crise sanitaire a nécessité et nécessitera toutefois encore de mobiliser de nombreux crédits dédiés.

En parallèle, Fabien GENET, rapporteur du budget précise « qu'au cours du mandat précédent, la ville de Digoin a perdu près de 600 000 € de dotation de fonctionnement. Malgré tout, nous avons tenu à monter à son terme un large programme d'investissement grâce à des dépenses maîtrisées année après année... » avant d'ajouter : « le stock de la dette continue de diminuer depuis la sortie de l'emprunt toxique pour atteindre aujourd'hui 13 millions d'euros, montant inférieur à celui de la période antérieure à 2015 et de l'explosion des emprunts toxiques. Depuis, la ville n'a plus affaire à ce type d'emprunt ».



Le Maire David BÊME a ensuite expliqué les grands objectifs du budget de la ville de Digoïn sur les années à venir : « *Malgré les contraintes budgétaires et la baisse de dotations, la ville cherchera à investir la somme de 4,34 millions d'euros pour continuer à se développer avec de nombreux grands projets au programme ces prochaines années... Pour chacun de ces projets, nous continuerons à solliciter des cofinancements publics (DETR, DSIL, Région, PETR, Département). Sauf à devoir constater un très mauvais niveau de cofinancement en provenance des partenaires identifiés ci-avant, il ne sera pas prévu d'avoir recours à de nouveaux emprunts cette année. L'ensemble de ces investissements sont destinés à rendre notre territoire sans cesse plus attractif* ».

Pour préparer ce nouveau mandat, la Municipalité continue de s'appuyer sur une recherche d'économies au sein des charges de gestion

courante, un maintien d'un budget prévisionnel en ressources humaines sans oublier la poursuite de la dynamique de résorption de la dette... la situation budgétaire 2021 devra également prendre en compte l'évolution de la crise sanitaire.

Concernant la partie eau-assainissement : après deux années consacrées au lancement de travaux d'envergure, 2020 s'apparente à une année transitoire plus conventionnelle dans l'attente des conclusions des nouvelles orientations des schémas directeurs en cours d'élaboration. Pour autant, plus d'1,2 million d'euros de dépenses prévisionnelles restent projetées sur 2021, soit 200 000 € de plus que l'année précédente.

Le vote du budget sera réalisé dans un délai maximum de deux mois lors de la prochaine séance du conseil municipal.

# 100 PROJETS POUR DIGOÏN

## POUR RENDRE LA VILLE TOUJOURS PLUS ATTRACTIVE !

**Malgré les contraintes, la ville cherchera à investir la somme de 4,34 M€ pour mettre en œuvre les « 100 projets retenus pour Digoïn » et ainsi continuer à se développer et attirer de nouvelles populations.**



### Accueillir de nouveaux habitants en diversifiant les offres d'accès à la propriété :

- Maintien du dispositif d'aide à la construction d'habitation destiné aux particuliers
- Commercialisation de la 2<sup>e</sup> tranche du Hameau des Capucines
- Participation active aux travaux d'élaboration de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
- Recherche et accompagnement des investisseurs souhaitant faire construire sur Digoïn

### Entretenir, améliorer et valoriser le patrimoine communal :

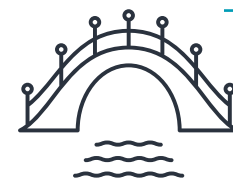


- Rénovation des voiries et des bâtiments publics
- Lancement des travaux d'aménagement du bourg de Vigny
- Engagement de la 3<sup>e</sup> tranche du programme de travaux d'accessibilité des équipements publics
- Restructuration du cimetière de Digoïn en créant un nouvel accès piétons depuis le parking existant rue de Verdun

### Poursuivre le déploiement de l'opération pluriannuelle « cœur de ville » destinée à revitaliser le centre-ville :



- Reconstitution des dispositifs incitatifs et d'animations destinés à améliorer l'attractivité des commerces existants (boutique à l'essai, rénovation façades)
- Requalification du boulevard des Platanes (réaménagement du Parking Vincent, déploiement d'un réseau de déplacement doux, création d'une aire de stationnement, aménagements paysagers)
- Poursuite des études puis réaménagement du centre-ville
- Développement de nouvelles pistes cyclables dans le cadre du « Plan Vélo » (secteur des Blattiers et contre-allée du Boulevard des Platanes)



### Poursuivre les travaux de valorisation des bords de Loire :

- Achèvement des travaux de mise en valeur des abords du Pont des Perruts
- Restructuration de la rue de la Grève et les bords de la Place de la Grève
- Rénovation du site de la Guinguette et du Camping municipal



### Protéger les populations

- Déploiement de la vidéoprotection couvrant l'ensemble du territoire communal





◀ Détente, repos, « la Chevrette » est un lieu idéal pour les touristes français et étrangers venus faire escale à Digoin pour passer des vacances entre amis ou en famille. Par sa situation exceptionnelle, le camping de la Chevrette est un lieu calme, axé sur la découverte de la région.

► L'entreprise FRERY a été retenue comme nouveau délégataire du camping sur les douze prochaines années. De par son expérience et grâce à un véritable savoir-faire, la société a prévu de nombreux investissements dès son installation (mise aux normes accessibilité, signalétique, structures pour enfants...),



## Zoom sur l'entreprise FRERY



Avec plus de 75 ans d'expérience dans la délégation de services auprès des collectivités, l'Entreprise FRERY s'attache à développer les critères chers aux clients, tels l'accueil et la propreté. Du camping 2 étoiles au camping 4 étoiles, l'entreprise propose plus de 1 000 emplacements répartis sur ses 19 sites. Ces terrains de camping municipaux ont pour point commun leur équipement de qualité et leur placement très proche des centre-villes tout en étant intégrés dans un univers de verdure et de calme. 30 années de gestion de terrains de camping ont amené l'entreprise à développer les critères chers à ses clients. Renseignements : <https://entreprisefrery.fr/>

## Pour ses 50 ans, le camping s'offre UNE NOUVELLE JEUNESSE !

L'entreprise Frery devient le nouvel exploitant du Camping « La Chevrette » à l'issue de la procédure de renouvellement de délégation initiée par la municipalité. D'importants investissements et de nombreuses nouveautés sont au programme des tout prochains mois, de quoi donner une nouvelle impulsion à ce lieu incontournable dans l'offre touristique de la Ville.

Propriétaire du camping depuis sa création dans les années 1970, la ville de Digoin exploite ce lieu par le biais d'une délégation de service public confiée à une entreprise tierce. En ce début d'année 2021, après 16 années d'activités, M. et Mme GARBACZ ne souhaitent pas rempiler, l'heure était donc à la recherche d'un nouvel opérateur.

« Nous voulions profiter de cette occasion pour revoir notre cahier des charges et rehausser le niveau d'attente dans le but de provoquer plus d'investissements financiers des exploitants » indique Julien GAGLIARDI, adjoint au Maire en charge de l'Attractivité et du Développement économique. « En seulement quelques années, le tourisme s'est considérablement développé dans le Charolais, et particulièrement à Digoin. Nous avons fait le pari de penser que nous pourrions attirer au moins un opérateur d'envergure nationale. La bonne surprise, c'est que nous avons reçu plusieurs candidatures lors de l'appel à projet ».

Aux termes d'une procédure d'appel d'offres très encadrée, c'est l'entreprise Frery, basée à Châteauroux, qui a été retenue. Le groupe est concessionnaire d'une vingtaine de campings en France, notamment dans des zones touristiques comme en Dordogne. Dès cet été, le nouveau prestataire

gèrera le camping de Digoin pour une durée de 12 ans. Le projet prévoit plus de 300 000 euros d'investissement dont près de 80% lors des deux premières années avec la rénovation des parties communes, la création de zones de loisirs ou l'implantation d'hébergements insolites comme des tipis.

Surtout, le gestionnaire souhaite obtenir les labels « accueil vélo » et « Loire à Vélo » pour ce site situé en bord de fleuve. « Ces certifications sont très importantes car elles permettent d'attirer des clients qui ne recherchent que ce type d'endroit » précise Nicole GEORGES, adjointe en charge de l'Animation commerciale et touristique. Et d'ajouter, « familial et à taille humaine, ce camping est idéal, loin des clichés du « camping usine ». La voie verte et la vie estivale de Digoin initiées par notre équipe sont des atouts complémentaires pour attirer toujours plus de visiteurs ». « L'entreprise a un savoir-faire de plusieurs décennies dans ce type d'activité, aussi bien sur la gestion, la rénovation que la promotion » fait savoir Julien GAGLIARDI, avant de conclure : « pour la ville, c'est une belle opportunité de voir la « destination Digoin » davantage mis en avant, et provoque surtout des retombées économiques locales, c'est donc un enjeu d'attractivité important pour les années à venir. »

## Le championnat de France de montgolfières 2021 DANS LE CIEL DU GRAND CHAROLAIS



C'est l'évènement du début de l'été sur le territoire : 10 ans après s'être déroulé à Paray-le-Monial, le Championnat de France de Montgolfières se déroulera cette année en Grand Charolais !

Du 13 au 17 juillet 2021, le championnat de France de Montgolfières lancera la saison estivale. De quoi redonner le sourire en ces temps difficiles... « Nous avons été sollicités en décembre dernier par la Fédération Française d'Aérostation. Nous avons évidemment répondu favorablement à la demande. Ce bel évènement va permettre de divertir les habitants, mais aussi d'accueillir des centaines de touristes sur le territoire, qui vont aller dans nos hébergements et restaurants, qui en auront bien besoin cet été ! » explique le Président de la Communauté de communes, Géraud GORDAT.

50 ballons voleront dans le ciel : 35 pour la compétition et 15 pour l'animation, ces derniers proposeront notamment des vols de découverte. Les vols auront lieu chaque matin et soir, selon la météo. Un vol peut comporter plusieurs épreuves, qui se jouent dans l'air (des points virtuels) ou au sol (une cible à atteindre). Les points de décollage seront annoncés prochainement.

L'an dernier, le championnat s'est bien déroulé au mois d'août à Arc-et-Senans dans le Jura, malgré le contexte sanitaire compliqué. L'organisation de l'évènement n'est donc pas incompatible avec les restrictions en vigueur.



## Transport à la demande : pensez-y !

La communauté de communes « Le Grand Charolais » propose un service de Transport À la Demande (TAD), avec des critères de fonctionnement harmonisés à l'ensemble du territoire.



Le TAD est avant tout un mode de transport en commun, comme le bus ou encore le tram. Mais contrairement à ces services,

les itinéraires et les points d'arrêts des TAD sont fixés en fonction des réservations des usagers. Ces derniers vont ainsi réserver leurs trajets jour après jour, depuis leur domicile jusqu'à un quelconque lieu d'intérêt.

Ce transport est proposé par la communauté de communes « Le Grand Charolais » depuis 2018. Dans un souci d'équité entre les habitants des 44 communes du territoire, la structure a souhaité mettre en place un seul et même règlement, avec de nouvelles modalités de fonctionnement. Le tableau ci-dessous récapitule les modalités de fonctionnement du service de transport à la demande pour les habitants des communes de l'ex. CCVAL dont Digoïn.

| Bénéficiaire   | Fonctionnement   | Quand se déplacer ?                        | Motif du déplacement   | Mode de paiement   | Tarif                             |
|--|--|--|--|--|-----------------------------------|
| 70 ans minimum habitant sur une des 8 communes de l'ex CCVAL, sauf dérogation. | Plus besoin de tickets.<br>Une carte d'habilitation sera délivrée à chaque usager par la Communauté de communes. Réservation par téléphone directement auprès du taxi. | 4 demi-journées :                          | Tous motifs, sur les 8 communes de l'ex CCVAL et déplacements pour consultations chez les spécialistes de santé à Paray-le-Monial. | Désormais, plus besoin d'acheter un ticket pour chaque trajet.<br>L'utilisateur dispose d'une carte à faire valider à chaque montée et descente de taxi. | 2 € le trajet inférieur à 15 km   |
|  |  | Mardi matin (7h-13h)                       |  |  | 4 € de 15 à 24 km                 |
|  |  | Mercredi matin (7h-13h)                    |  |  | 6 € de 25 à 34 km                 |
|  |  | Jeudi après-midi (13h-19h)                 |  |  | 8 € de 35 à 44 km                 |
|  |  | Vendredi matin (7h-13h), sauf jours fériés |  |  | 10 € le trajet supérieur à 45 km. |

Contact Digoïn / Transport À la Demande : « Les Ambulances Digoïnaïses » (03 85 53 14 09)  
Réservation la veille avant 12h - Renseignements sur le transport à la demande : 09 71 16 95 95



## SSIAD un service de soins infirmiers à domicile méconnu



Le SSIAD Digoïn/Gueugnon est un service de soins à domicile prodiguant des soins d'hygiène et de confort aux personnes âgées de plus de 60 ans, mais peut aussi intervenir auprès de personnes de moins de 60 ans en perte d'autonomie suite à une situation de handicap. Il prend en charge les habitants des cantons de Digoïn/Gueugnon.

Ce service peut intervenir pour un besoin permanent ou temporaire et a pour principales missions :

- D'accompagner à domicile des personnes âgées et/ou handicapées dans le domaine des soins quotidiens,
- De faciliter un retour à domicile après une hospitalisation,
- De soutenir l'entourage dans la prise en charge d'un parent âgé et/ou handicapé.

Il permet de maintenir une autonomie à domicile et de retarder l'entrée de la personne en perte d'autonomie dans une structure d'hébergement. Ce service entièrement gratuit est financé à 100% par la sécurité sociale. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mme Dauvergne au 03 85 53 65 61.



## Effarouchement DES CORBEAUX ET lutte CONTRE LA PROLIFÉRATION DES PIGEONS

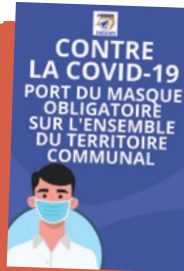
Comme chaque année à la même période, la Ville de Digoïn va mener dès cette semaine une campagne d'effarouchement des corbeaux, corneilles et étourneaux afin de limiter les nuisances importantes qu'ils occasionnent. Déjections, attaques sur des canards et autres oiseaux, croassements tôt le matin... la commune est confrontée depuis plusieurs années à une augmentation de la population de corvidés et sturnidés (essentiellement les corneilles et étourneaux, espèces classées "nuisibles"). La ville de Digoïn coordonne donc une intervention associant le personnel municipal habilité et des spécialistes de ce genre d'intervention (association des louvetiers de Saône-et-Loire...) jusqu'à fin juin dans le strict respect du cadre réglementaire (laser, piégeage, tirs d'effarouchement). En parallèle, l'importante présence de pigeons en centre-ville incite la Ville à mener diverses actions pour lutter contre leur prolifération. Ainsi, la ville de Digoïn vous rappelle qu'il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourritures en tous lieux pour attirer ces volatiles. En dehors de renforcer leur présence en ville, les nourrir peut entraîner des nuisances sonores, maladies, dégradations de bâtiments... L'objectif de ces campagnes consiste donc à réguler ces populations pour en maintenir un nombre acceptable. Il ne s'agit en aucun cas d'éradiquer ces espèces.

## PORT DU masque

Renouvellement de l'arrêté sur le port du masque obligatoire

La Préfecture de Saône-et-Loire a émis dernièrement un nouvel arrêté (n° BSCD/2021/15 2021) prescrivant des mesures générales pour lutter contre l'épidémie de Covid-19 dans le Département. À cet effet, la ville de Digoïn tient à vous rappeler que le port du masque est toujours obligatoire sur l'ensemble du territoire communal pour toutes les personnes âgées de onze ans ou plus, sur la voie publique et dans les lieux ouverts au public.

Le présent arrêté concerne toute personne circulant à pied, à l'exception des personnes pratiquant une activité sportive. Cette obligation s'applique chaque jour de 7h00 à 2h00 à l'exception des parcs, jardins et espaces agricoles. Toute infraction est passible d'une amende de 135 €.



## Expression des élus municipaux

À l'occasion du dernier conseil municipal le 22 février dernier, le sénateur Fabien Genet, président du groupe de la majorité municipale, a rendu hommage à deux de ses anciens vice-présidents du Grand Charolais récemment disparus, Michel LASSOT, maire de Chassenard et Jean PIRET, ancien maire de Suin.

« Dans ce DOCK 713 où nous nous réunissons ce soir, permettez-moi d'avoir une pensée pour Michel Lassot, dont je me souviens qu'il a beaucoup participé comme Vice-président aux travaux, à la rénovation de ce bâtiment. J'avais eu également le plaisir d'aller chercher la distinction nationale « le Ruban du Patrimoine » à Paris avec lui. Nous nous souvenons aussi de toutes les réunions à la CCVal dans un premier temps, puis au sein du Grand Charolais, partagées avec lui. Lui qui avait habité Digoïn, Michel était un ami de notre commune dont il a toujours soutenu les projets. Depuis 2008, il s'était totalement investi au service de Chassenard et de ses habitants, portant de très nombreux projets, avec en particulier son projet de parc photovoltaïque pour lequel il s'est tant battu. Chassenard a beaucoup perdu avec sa disparition subite, mais également le Grand Charolais, et j'ai pour ma part perdu un ami fidèle.

Et puis, quelques jours après, la loi des séries s'est enchaînée puisque nous avons perdu un autre grand ami de Digoïn. Même s'il était Maire d'une commune un peu plus lointaine, la disparition de Jean Piret, ancien Maire de Suin, nous a tous profondément affectés. Lui aussi avait beaucoup apporté au territoire, que ce soit au titre du Pays Charolais Brionnais dont il a été vice-président pendant des années où il a travaillé sur la candidature au patrimoine de l'Unesco, mais aussi au sein du Grand Charolais. Il en a été Vice-président en charge du tourisme. Il a notamment beaucoup travaillé sur les études de requalification du port de plaisance de Digoïn. Et là aussi, je me souviens avoir personnellement travaillé avec lui, il y a des années lorsque j'étais jeune conseiller régional de Bourgogne à l'époque, et lui, directeur général adjoint des services chargé de la culture et du tourisme à Dijon. Là aussi, c'était quelqu'un d'une très grande qualité humaine, une très grande gentillesse, une bienveillance, une énorme culture, une passion des autres et des gens. En quelques jours, nous avons perdu 2 grands amis de la commune de Digoïn, que nous n'oublierons pas. »

Michel LASSOT (au centre de la photo), alors Vice-Président en charge des travaux à la Communauté de communes Digoïn Val de Loire, avait grandement contribué à la réhabilitation du bâtiment DOCK 713.



Fervent défenseur du Charolais-Brionnais, Jean PIRET, à droite de la photo, a beaucoup travaillé pour le développement de la culture et du tourisme sur notre territoire.





# Révélez le sapeur-pompier qui est en vous !



Conception graphique : www.alibee.fr - Credit photo : @Lapelite

*"On a tous des talents qui sauvent des vies"*

## SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE À DIGOIN POURQUOI PAS VOUS ?

03 85 53 72 50 • [www.sdis71.fr](http://www.sdis71.fr)



En France, près de 200 000 hommes et femmes s'engagent au service des autres, en parallèle de leur activité professionnelle ou de leurs études, en devenant sapeur-pompier volontaire. Pourquoi pas vous ?